



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée  
2 avril 2020  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2020**

1<sup>er</sup>-5 juin 2020, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Questions d'organisation**

**Ordre du jour provisoire, annotations, liste des documents  
et plan de travail provisoire**

**Note du secrétariat du Conseil d'administration**

**Table des matières**

<i>Point de l'ordre du jour</i>		<i>Page</i>
1	Questions d'organisation . . . . .	3
	<i>Débat consacré aux questions communes</i>	
2	Point sur l'application de la résolution <a href="#">72/279</a> de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement . . . . .	3
3	Audit interne et investigations . . . . .	3
4	Déontologie . . . . .	4
	<i>Débat consacré au PNUD</i>	
5	Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, y compris le rapport annuel de l'Administrateur pour 2019 . . . . .	5
6	Questions financières, budgétaires et administratives . . . . .	6
7	Égalité des genres au PNUD . . . . .	6
8	Rapport sur le développement humain . . . . .	7
9	Programmes de pays et questions connexes . . . . .	7
10	Évaluation . . . . .	8
11	Volontaires des Nations Unies . . . . .	8
12	Fonds d'équipement des Nations Unies . . . . .	8



*Débat consacré au FNUAP*

13	Rapport annuel de la Directrice exécutive . . . . .	9
14	Questions financières, budgétaires et administratives . . . . .	9
15	Programmes de pays et questions connexes . . . . .	10
16	Évaluation . . . . .	10

*Débat consacré à l'UNOPS*

17	Rapport annuel de la Directrice exécutive . . . . .	11
18	Questions diverses . . . . .	12

	Plan de travail provisoire de la session annuelle de 2020 du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS . . . . .	13
--	--	----

## Annotations et liste des documents

### Point 1

#### Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session annuelle de 2020 et approuvera le plan de travail de la session présenté par son secrétaire. Il souhaitera peut-être adopter le rapport sur les travaux de sa première session ordinaire de 2020. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour observations. Les observations reçues dans les délais impartis ont été intégrées au rapport définitif.

#### *Documentation*

Ordre du jour provisoire, annotations, liste des documents et plan de travail provisoire ([DP/2020/L.2](#))

Rapport de la première session ordinaire de 2020 ([DP/2020/6](#))

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2020 ([DP/2020/7](#))

## Débat consacré aux questions communes

### Point 2

#### Point sur l'application de la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement

Conformément aux décisions [2018/16](#), [2018/18](#) et [2018/20](#), le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS continueront de dialoguer avec le Conseil d'administration sur l'état de la mise en œuvre de la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale en date du 31 mai 2018 sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, et de présenter des exemples concrets.

### Point 3

#### Audit interne et investigations

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi des rapports d'audit et d'enquête internes du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

En application de la décision [2016/13](#) du Conseil d'administration, le Bureau de l'audit et des investigations du PNUD soumet un rapport qui porte sur les activités qu'il a menées en 2019. Le rapport comporte un avis, modulé en fonction de la portée des travaux entrepris, sur l'adéquation et l'efficacité de la structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle du PNUD, ainsi qu'une présentation concise des travaux menés et des critères retenus pour la formulation de cet avis.

La réponse de l'administration à ce rapport fait l'objet d'un document distinct, comme l'exige la décision [2006/13](#). En revanche, le rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit et d'évaluation est joint en appendice au rapport (conformément aux dispositions du document [DP/2008/16/Rev.1](#)).

Le rapport du Bureau des services d'audit et d'investigation concernant les activités d'audit interne et d'investigation du FNUAP, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, fait suite aux décisions [2015/2](#) et [2015/13](#) et à des décisions antérieures du Conseil d'administration sur cette question. Il présente une synthèse des activités menées en 2019 par le Bureau en matière d'audit interne et d'investigation. Le rapport comprend des informations sur : a) les ressources du Bureau des services d'audit et d'investigation pour l'année 2019 ; b) les problèmes notables mis en évidence par les activités d'audit interne et d'investigation du Bureau ; c) les enquêtes, y compris les faits constatés et les mesures prises ; d) l'examen des recommandations issues des audits internes formulées entre 2010 et 2019 et de la suite qui leur a été donnée. L'avis sur le cadre de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle du FNUAP, fondé sur les travaux entrepris, fait l'objet d'un additif au rapport. Les annexes peuvent être consultées séparément sur le site Web du FNUAP.

Conformément à la décision [2015/2](#) du Conseil d'administration et aux décisions antérieures sur la question, le rapport annuel du Comité consultatif de supervision du FNUAP (anciennement Comité consultatif pour les questions d'audit) fait l'objet d'un additif au rapport. La réponse de l'administration aux deux rapports est également disponible ([DP/FPA/2020/CRP.6](#)).

Le Conseil d'administration sera également saisi du rapport d'activité des services d'audit interne et d'investigation de l'UNOPS pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, présenté par le Groupe de l'audit interne et des investigations. Le rapport est accompagné de la réponse de l'administration, présentée séparément (conformément à la décision [2006/13](#)), et du rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit de l'UNOPS pour 2019.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur les rapports d'audit interne et d'investigation du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

#### *Documentation*

PNUD : Rapport annuel du Bureau de l'audit et des investigations sur les activités d'audit et les investigations internes menées en 2019 ([DP/2020/16](#))

FNUAP : Rapport du Bureau des services d'audit et d'investigation sur les activités d'audit interne et d'investigation du FNUAP en 2019 ([DP/FPA/2020/6](#))

Opinion sur l'adéquation et l'efficacité du cadre de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne du FNUAP ([DP/FPA/2020/6/Add.1](#))

Rapport annuel du Comité consultatif de supervision du FNUAP ([DP/FPA/2020/6/Add.2](#))

UNOPS : Rapport annuel du Groupe de l'audit interne et des investigations sur les activités d'audit interne et d'investigation menées en 2019 ([DP/OPS/2020/2](#))

## **Point 4 Déontologie**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi des rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

En application de la décision [2008/37](#) du Conseil, le Bureau de la déontologie du PNUD présente au Conseil un rapport sur ses activités de l'année 2019. Conformément à la circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration

distincte » ([ST/SGB/2007/11](#)), le Groupe de la déontologie des Nations Unies a examiné le rapport par voie électronique en février 2020. Le rapport a ensuite été présenté à l'Administrateur du PNUD. Il s'agit du douzième rapport annuel présenté par le Bureau de la déontologie depuis sa création en 2007. Il s'accompagne d'une réponse de l'administration.

Le rapport du FNUAP est présenté au Conseil d'administration comme suite à sa décision [2015/2](#) et aux décisions antérieures pertinentes du Conseil. Conformément à la circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte » ([ST/SGB/2007/11](#)), le Groupe de la déontologie des Nations Unies a examiné le rapport par voie électronique en mars 2020, avant d'être présenté à la Directrice exécutive du FNUAP. Le rapport récapitule les activités entreprises par le Bureau de la déontologie du FNUAP en 2019 et décrit les tendances dans les domaines d'activité relevant de son mandat. La réponse de l'administration au rapport est également disponible ([DP/FPA/2020/CRP.7](#)).

En application de la décision 2010/17 du Conseil d'administration, le déontologue du FNUAP présente au Conseil un rapport sur les activités du Bureau de la déontologie en 2019. Ce rapport a été examiné par le Groupe de la déontologie des Nations Unies, conformément au paragraphe 5.4 de la circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte » ([ST/SGB/2007/11](#)), telle que modifiée. Il s'accompagne d'une réponse de l'administration.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et faire des observations sur l'évolution de leurs travaux.

#### *Documentation*

Activités menées par le Bureau de la déontologie du PNUD en 2019 ([DP/2020/17](#))

FNUAP : Rapport du Bureau de la déontologie pour 2019 ([DP/FPA/2020/7](#))

Activités du Bureau de la déontologie et de la conformité de l'UNOPS en 2019 ([DP/OPS/2020/3](#))

## **Débat consacré au PNUD**

### **Point 5**

#### **Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, y compris le rapport annuel de l'Administrateur pour 2019**

Le Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, adopté par le Conseil d'administration lors d'une session spéciale en novembre 2017, décrit les nouvelles orientations que le PNUD suivra pour aider les pays à atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'examen à mi-parcours du Plan stratégique, y compris le rapport annuel de l'Administrateur, fera le point sur les progrès réalisés, recensera les défis à relever et mettra l'accent sur la mise en œuvre effective du Plan stratégique actuel, sur la base des enseignements tirés de l'expérience. Il fournira des indications précieuses sur les contributions aux résultats communs obtenus dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, ainsi que sur les transformations institutionnelles et l'objectif ultime de la réalisation des objectifs de développement durable.

Conformément aux résolutions [59/267](#) et [62/246](#) de l'Assemblée générale, le rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) présente une synthèse des réponses de l'administration aux recommandations formulées par le CCI dans ses rapports publiés en 2019, ainsi que l'état d'avancement de l'application des recommandations du CCI formulées en 2018 et 2017. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

L'annexe statistique contient des données financières détaillées sur les montants annuels des produits et des charges prévus au titre des activités menées dans le cadre des programmes de pays du PNUD et financées à l'aide des ressources de base et des fonds extrabudgétaires.

#### *Documentation*

Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, y compris le rapport annuel de l'Administrateur pour 2019 ([DP/2020/8](#))

Rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2019 ([DP/2020/8/Add.1](#))

Annexe statistique ([DP/2020/8/Add.2](#))

### **Point 6**

#### **Questions financières, budgétaires et administratives**

Dans sa décision [2017/31](#), le Conseil d'administration a pris note du plan de ressources intégré du PNUD pour la période 2018-2021 et approuvé le budget intégré du PNUD pour 2018-2021, qui concerne les ressources ordinaires du plan intégré, y compris les ressources relatives aux activités programmatiques et institutionnelles. Le plan de ressources intégré fait partie intégrante du Plan stratégique pour la période 2018-2021, dont il sous-tend et soutient la mise en œuvre et l'opérationnalisation. Dans la décision, il était également demandé qu'un examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré soit mené en conjonction avec l'examen à mi-parcours du Plan stratégique pour la période 2018-2021, lors de la session annuelle 2020. Ce document présente un examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré, en mettant l'accent sur les progrès réalisés en 2018-2019 par rapport aux objectifs fixés dans le plan de ressources intégré et le budget intégré pour la période 2018-2021.

#### *Documentation*

Examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021 ([DP/2020/9](#))

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021 ([DP/2020/9/10](#))

### **Point 7**

#### **Égalité des genres au PNUD**

La Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021 est la trame utilisée par le PNUD pour promouvoir l'égalité des genres et l'avancement des femmes dans ses activités de développement et ses résultats institutionnels. La promotion de l'égalité femmes-hommes est l'une des six solutions types identifiées dans le Plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021 pour

apporter une réponse intégrée à des défis complexes dans trois domaines : a) éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions ; b) accélérer les transformations structurelles propices au développement durable ; c) renforcer la résilience face aux chocs et aux crises. Le rapport met en lumière les progrès accomplis en 2019 dans les activités de développement et les performances institutionnelles du PNUD, ainsi que les difficultés rencontrées et les nouvelles tendances. S'appuyant sur l'examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD, il met l'accent sur une analyse comparative de 2018 et 2019 ainsi que sur les enseignements tirés des deux dernières années de mise en œuvre de la stratégie. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

#### *Documentation*

Rapport annuel sur la mise en œuvre de la Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes en 2019 ([DP/2020/11](#))

### **Point 8** **Rapport sur le développement humain**

Le Bureau du Rapport sur le développement humain présentera oralement un rapport sur les consultations relatives au Rapport mondial de 2020 sur le développement humain, conformément à la résolution [57/264](#) de l'Assemblée générale. Le Directeur du Bureau expliquera les conditions d'élaboration du rapport (consultations, contributions demandées et procédure d'examen ; sources de données recherchées ; réunions d'information avec les États Membres). Il replacera cette élaboration dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en montrant notamment comment la notion de développement humain peut soutenir les progrès accomplis pour réaliser les objectifs de développement durable. Il rappellera également au Conseil comment les données utilisées pour les indicateurs du développement humain se fondent sur les chiffres publiés par les différentes entités du système des Nations Unies qui sont chargées de recueillir des données auprès de chaque pays, de les vérifier et de les unifier selon des normes convenues, afin d'assurer et de préserver la comparabilité internationale, la transparence et l'intégrité du système statistique mondial.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de l'état des consultations concernant le Rapport sur le développement humain.

### **Point 9** **Programmes de pays et questions connexes**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera invité à : a) prendre note des premières prolongations d'un an des programmes de pays pour l'Algérie, le Mozambique et le Zimbabwe pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 ; b) examiner et approuver, conformément à sa décision [2014/7](#), le descriptif de programme de pays pour l'Éthiopie.

#### *Documentation*

Prolongation des programmes de pays ([DP/2020/12](#))

Descriptif de programme de pays pour l'Éthiopie ([DP/DCP/ETH/4](#))

## **Point 10**

### **Évaluation**

Dans le rapport annuel sur les activités d'évaluation menées en 2019, le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD fait le point sur les principales initiatives menées en 2019 et retrace les progrès accomplis jusqu'à présent dans la mise en œuvre des principes d'indépendance, de crédibilité et d'utilité dans le cadre de la professionnalisation du Bureau. Le rapport comprend également un rapport de fin de mandat du Directeur sortant du Bureau couvrant la période 2012 à 2020. Il est assorti des observations de l'administration.

#### *Documentation*

Rapport annuel sur les activités d'évaluation en 2019 ([DP/2020/13](#))

## **Point 11**

### **Volontaires des Nations Unies**

Conformément à la décision [2018/8](#) du Conseil d'administration, le programme des Volontaires des Nations Unies soumet un rapport portant sur les activités qu'il a menées en 2019, dans lequel sont présentés les résultats du programme en 2019 et l'examen à mi-parcours de son plan-cadre stratégique (2018-2021) ([DP/2018/6](#)). Sur cette base, on trouve dans le rapport un examen de l'avancement de la réforme structurelle du programme, des propositions d'ajustements à apporter à sa matrice de résultats et une présentation des priorités pour 2020 et la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport.

#### *Documentation*

Volontaires des Nations Unies : rapport de l'Administrateur ([DP/2020/14](#))

## **Point 12**

### **Fonds d'équipement des Nations Unies**

Le cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour la période 2018-2021, présenté au Conseil d'administration lors de sa première session ordinaire de 2018, définit les orientations stratégiques et les scénarios reliant résultats et ressources que le Fonds suivra pour faire accéder les plus défavorisés au système de financement en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, principalement dans les pays les moins avancés. Il y est précisé que le FENU recherchera des solutions financières innovantes pour atteindre les « derniers servis » par les moyens suivants : a) l'inclusion financière, en mettant l'accent sur les services financiers numériques ; b) le financement du développement local pour l'expansion économique à l'échelle locale et l'adaptation au climat local ; c) le renforcement de l'ensemble des instruments de subvention, de prêt et de garantie en capital à l'appui des objectifs. Le rapport met en évidence les résultats solides obtenus par le Fonds au cours des deux premières années de mise en œuvre, fournit des observations sur les domaines dans lesquels le Fonds renforcera son action dans les années à venir, et reconnaît brièvement que la crise du coronavirus aura des répercussions sur l'exécution des activités en 2020 et qu'il faudra par conséquent accorder une attention accrue aux « derniers servis » et mettre l'accent sur la stabilité et la résilience



économiques locales, qui constituent les principales contributions du Fonds aux pays les moins avancés.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport.

#### *Documentation*

Examen à mi-parcours du cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies pour la période 2018-2021, y compris le rapport annuel sur les résultats obtenus par le Fonds en 2019 ([DP/2020/15](#))

## **Débat consacré au FNUAP**

### **Point 13**

#### **Rapport annuel de la Directrice exécutive**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration examinera l'examen intégré à mi-parcours et le rapport de la Directrice exécutive sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2018-2021.

On trouve dans la première partie du rapport une analyse intégrée des progrès réalisés en 2019 et un examen à mi-parcours de la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021. Un examen statistique et financier, donnant un aperçu général de la situation financière du Fonds et assorti des statistiques essentielles concernant ses finances et ses programmes en 2019, est proposé en annexe. Les chiffres donnés dans le rapport sont provisoires, dans l'attente du rapport du Comité des commissaires aux comptes. La deuxième partie du rapport, consacrée aux recommandations du Corps commun d'inspection en 2019, offre une description succincte de la suite donnée par l'administration du Fonds aux principales recommandations faites par le Corps commun d'inspection dans ses rapports le concernant publiés en 2019, en application de la résolution [59/267](#) de l'Assemblée générale. Les annexes au rapport peuvent être consultées séparément sur le site Web du Fonds.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur le rapport annuel de la Directrice exécutive du FNUAP.

#### *Documentation*

Mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 : Rapport de la Directrice exécutive [[DP/FPA/2020/4 \(Part 1\)](#)]

Examen statistique et financier, 2018 [[DP/FPA/2020/4 \(Part I/Add.1\)](#)]

Rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2019 [[DP/FPA/2020/4 \(Part II\)](#)]

### **Point 14**

#### **Questions financières, budgétaires et administratives**

Le rapport sur l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 donne un aperçu du contexte stratégique et financier au regard du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses implications sur les estimations et l'affectation des ressources et les résultats attendus. Il doit être lu

parallèlement à l'examen à mi-parcours du plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 [DP/FPA/2020/4 (Part I)] et ses annexes.

Dans le cadre de l'examen à mi-parcours, le FNUAP a pris en compte les changements de l'environnement opérationnel, dont des prévisions de recettes accrues. Les recettes prévues devraient passer de 3,5 à 3,8 milliards de dollars, soit une hausse de 8,5 %, en quatre ans. Par conséquent, le FNUAP propose des ajustements au budget intégré. Le montant correspondant aux activités relatives aux programmes (81,6 % du total des ressources disponibles) passera de 3,0 milliards à 3,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 6,9 %.

Le FNUAP propose également une augmentation des crédits pour son budget institutionnel, qui s'établira à 738,6 millions de dollars, soit une hausse de 4,2 % par rapport aux 708,2 millions de dollars initialement approuvés. Malgré cette augmentation nominale, la proportion des ressources totales utilisées pour le budget institutionnel diminue (passant de 18,8 % à 18,4 %) dans le budget intégré révisé pour la période 2018-2021.

Le FNUAP présentera un examen à mi-parcours de son budget intégré au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dont le rapport apparaîtra dans le document [DP/FPA/2020/8](#).

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision concernant le rapport sur l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021.

#### *Documentation*

Examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 ([DP/FPA/2020/5](#))

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 ([DP/FPA/2020/8](#))

## **Point 15 Programmes de pays et questions connexes**

Le Conseil d'administration sera invité à approuver, conformément à sa décision [2014/7](#), les descriptifs de programme de pays pour l'Éthiopie et l'Afrique du Sud.

#### *Documentation*

Descriptifs de programme de pays :

Éthiopie ([DP/FPA/CPD/ETH/9](#)) ;

Afrique du Sud ([DP/FPA/CPD/ZAF/5](#)).

## **Point 16 Évaluation**

Conformément à la politique d'évaluation révisée du FNUAP ([DP/FPA/2019/1](#)) et aux décisions du Conseil d'administration sur cette question, le rapport annuel sur la fonction d'évaluation pour 2019 contient des informations sur les résultats de la fonction d'évaluation aux niveaux centralisé et décentralisé, ainsi que sur la contribution du Fonds à la cohérence des fonctions d'évaluation dans l'ensemble des Nations Unies, y compris les évaluations à l'échelle du système, et sur le

développement des capacités nationales d'évaluation. En outre, il présente le programme de travail et le budget du Bureau de l'évaluation pour 2020.

Les annexes au rapport, y compris le plan d'évaluation transitionnel budgétisé pour la période quadriennale 2020-2023, peuvent être consultées séparément sur le site Web du Fonds.

Le rapport annuel sur la fonction d'évaluation pour 2019 sera accompagné des observations de l'administration ([DP/FPA/2020/CRP.3](#)).

Le Conseil sera également saisi de l'évaluation de la capacité de réaction du FNUAP aux crises humanitaires ([DP/FPA/2020/CRP.4](#)) et de la réponse de l'administration au rapport ([DP/FPA/2019/CRP.5](#)).

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur le rapport annuel des services chargés de la fonction d'évaluation.

#### *Documentation*

Rapport annuel de 2019 sur la fonction d'évaluation : Rapport du Directeur du Bureau de l'évaluation ([DP/FPA/2020/3](#)) et annexes y relatives ; Observations de l'administration sur le rapport ([DP/FPA/2020/CRP.3](#)).

Évaluation de la capacité de réaction du FNUAP aux crises humanitaires ([DP/FPA/2020/CRP.4](#)) et réponse de l'administration au rapport ([DP/FPA/2019/CRP.5](#)).

## **Débat consacré à l'UNOPS**

### **Point 17**

#### **Rapport annuel de la Directrice exécutive**

On trouvera dans le rapport annuel de la Directrice exécutive de l'UNOPS une description détaillée de l'appui apporté par l'organisation à des projets de paix et de sécurité, ainsi qu'à des projets humanitaires et de développement mis en œuvre par ses partenaires. Grâce à plus de 900 projets menés dans plus de 80 pays, l'UNOPS aide les peuples à se construire une vie meilleure et les pays à parvenir à la paix et à un développement durable. Le rapport fait ressortir les principaux résultats enregistrés par l'organisme en 2019, en donnant des exemples de la manière dont l'UNOPS apporte son appui aux gouvernements, au système des Nations Unies et à ses partenaires partout dans le monde.

En application de la décision [2019/20](#) du Conseil d'administration, la Directrice exécutive de l'UNOPS est heureuse de présenter au Conseil d'administration un examen des réserves opérationnelles de l'UNOPS. Sur la base de cet examen, et conformément à l'article 22.02 du règlement financier de l'UNOPS adopté par le Conseil dans sa décision [2012/5](#), elle a décidé de créer une réserve pour la croissance et l'innovation. Dans un document de séance soumis à la présente session, la Directrice exécutive donnera de plus amples détails, notamment sur le contexte, afin d'aider le Conseil d'administration à prendre une décision sur ce sujet.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport annuel.

*Documentation*

Rapport annuel de la Directrice exécutive ([DP/OPS/2020/4](#))

Examen des réserves opérationnelles de l'UNOPS ([DP/OPS/2020/CRP.1](#))

**Point 18**

**Questions diverses**

**Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du FNUAP, du PNUD et de l'UNOPS**  
**Session annuelle de 2020 (1<sup>er</sup>-5 juin 2020, New York)**

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Sujet</i>
<b>Lundi 1<sup>er</sup> juin</b>	10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail de la session</li> <li>• Adoption du rapport de la première session ordinaire de 2020</li> </ul>
		2	<b>Débat consacré aux questions communes</b> Point sur l'application de la résolution <a href="#">72/279</a> de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des nations unies pour le développement
		3	Audit interne et investigations <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'audit interne et les enquêtes menées en 2019, et réponses de l'administration</li> </ul>
		4	Déontologie <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités menées en 2019, et réponses de l'administration</li> </ul>
	15 heures-17 h 30		<b>Débat consacré à l'UNOPS</b> Déclaration de la Directrice exécutive
<b>Mardi 2 juin</b>	10 heures-13 heures	17	Rapport annuel de la Directrice exécutive <b>Débat consacré au PNUD</b> Dialogue avec l'Administrateur du PNUD
		5	Examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, y compris le rapport annuel de l'administrateur pour 2019 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2019</li> <li>• Annexe statistique</li> </ul>
		5	Examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, y compris le rapport annuel de l'administrateur pour 2019 ( <i>suite</i> )
		6	Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021</li> </ul>

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Sujet</i>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021</li> </ul>
<b>Mercredi 3 juin</b>	10 heures-13 heures		<p><b>Débat consacré au PNUD (suite)</b></p> <p>7 Égalité des genres au PNUD</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021</li> </ul> <p>8 Rapport sur le développement humain</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• État des consultations concernant le Rapport sur le développement humain (résolution <a href="#">57/264</a> de l'Assemblée générale)</li> </ul> <p>9 Programmes de pays du PNUD et questions connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et adoption des descriptifs de programme de pays</li> <li>• Prolongation des programmes de pays</li> </ul>
	15 heures-17 h 30	10	<p>Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel sur les activités d'évaluation, et observations de l'administration</li> <li>• Mise à jour conjointe PNUD/FNUAP sur le premier produit de l'évaluation conjointe du chapitre commun : Référentiel sur les partenariats et l'évaluabilité</li> </ul>
		11	<p><b>Volontaires des nations unies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volontaires des Nations Unies : Rapport annuel de l'Administrateur</li> </ul>
		12	<p><b>Fonds d'équipement des nations unies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen à mi-parcours du cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies pour la période 2018-2021, y compris le rapport annuel sur les résultats obtenus par le Fonds en 2019</li> </ul>
<b>Jeudi 4 juin</b>	10 heures-13 heures		<p><b>Débat consacré au FNUAP</b></p> <p>Déclaration de la Directrice exécutive</p> <p>13 Rapport annuel de la Directrice exécutive</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen intégré à mi-parcours et rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2018-2021</li> <li>• Examen statistique et financier, 2019</li> </ul>

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Sujet</i>
	15 heures-17 h 30	13	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2019</li> </ul>
		14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel de la Directrice exécutive (<i>suite</i>)</li> </ul> <p>Questions financières, budgétaires et administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021</li> <li>• Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021</li> </ul>
<b>Vendredi 5 juin</b>	10 heures-13 heures		<b>Débat consacré au FNUAP (<i>suite</i>)</b>
		16	<p>Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel du Bureau de l'évaluation du FNUAP pour 2019, et observations de l'administration</li> <li>• Évaluation de la capacité de réaction du FNUAP aux crises humanitaires, et réponse de l'administration</li> </ul>
		15	<p>Programmes de pays du FNUAP et questions connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et adoption des descriptifs de programme de pays</li> <li>• Prolongation des programmes de pays</li> </ul>
	15 heures	18	<p>Questions diverses</p> <p>Adoption des décisions</p>
		1	<p>Questions d'organisation</p> <p>Adoption du plan de travail provisoire pour la deuxième session ordinaire de 2020</p> <p>Clôture de la session</p>